

Reprise  
Restons vigilants!

## CNRST

# «Le privé doit s'impliquer davantage dans la recherche»

Elle est discrète mais hyperactive. Jamila El Alami, première femme à diriger le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) depuis sa création en 1976, court de réunion en réunion. Baignant dans le monde de l'enseignement et de la recherche depuis sa sortie de l'EMI en 1985, elle espère apporter sa contribution dans un secteur aujourd'hui vital pour le développement du pays. Elle a remplacé Mohamed Khalfaoui (actuellement SG de l'Enseignement supérieur) à la tête du centre en août 2020. Mais pas question pour elle de casser la stratégie de son prédécesseur, qui a occupé la fonction de directeur du centre moins de deux ans et demi. Son action s'inscrit dans la continuité, tout en apportant sa touche à la mise en œuvre de la vision arrêtée. Pour elle, la recherche ne décollera véritablement au Maroc que si le secteur privé s'y implique avec plus de force. Elle nous accorde, en exclusivité, sa première interview en tant que directrice du CNRST.



Jamila El Alami, directrice du CNRST: «Il est grand temps que des mesures incitatives soient instaurées pour impliquer davantage le monde socioéconomique dans le financement de la recherche et de l'innovation» (Ph. JE)

fait des besoins et priorités du secteur. La stratégie, très réfléchie, émane de besoins réels. Elle est fondée sur six axes qui sont en lien étroit avec les différentes missions et activités du centre. D'abord, nous continuerons les projets déjà démarrés, puis nous lancerons ceux qui n'ont pas pu être entamés en raison de diverses

contraintes. La feuille de route a été validée par le conseil d'administration, nous devons donc la continuer et la compléter. D'ici 2022, nous creuserons d'autres axes prioritaires.

**- Le centre bénéficie-t-il aujourd'hui de tous les moyens lui permettant de remplir ses missions?**

- Le CNRST est un acteur du Système National de Recherche et d'Innovation. En tant que tel, il a un rôle important à jouer dans le développement et la promotion de la recherche scientifique et technique, et la valorisation de ses résultats, pour en faire un véritable outil de création de richesse. Avec l'adoption de la loi cadre pour l'enseignement, de nouvelles perspectives sont offertes au CNRST, rendant nécessaire la modification de la loi le régissant (la loi 80.00), afin d'élargir ses missions, de renforcer ses attributions et de faire bénéficier de son expérience les autres acteurs du système.

**- A un certain moment, il était question d'en faire «une agence de moyens unique» pour la recherche au Maroc. Est-ce la bonne piste?**

- Confier au CNRST uniquement le rôle d'une agence de moyens reviendrait à réduire son champ d'action, et à priver la communauté scientifique nationale des autres services qu'il lui rend.

**- A votre avis, comment faire décoller la recherche au Maroc?**

- Il faut rappeler, tout d'abord, que nous sommes en présence de tout un Système National de Recherche et d'Innovation dans lequel plusieurs acteurs participent. Une stratégie nationale de la recherche scientifique à l'horizon 2025 a été élaborée. Elle a comme objectif de faire de la recherche un pilier du développement économique et social du pays, et de la financer à hauteur de 1%. Ce taux constitue, d'ailleurs, l'un des objectifs de développement durable pour le Maroc. La loi cadre 51-17 sur l'enseignement a, heureusement, apporté des mesures permettant de dépasser la majorité des entraves recensées dans le secteur. Parmi ces mesures, le renforcement de la coordination entre les différents opérateurs du système, l'assouplissement des procédures administratives, surtout financières, le renforcement du Fonds national de soutien à la recherche par de nouvelles ressources, la formation continue des RH, l'encouragement des partenariats entre établissements universitaires et opérateurs privés...

**- C'est aussi une question de financement...**

- Absolument. Selon des statistiques de 2018, l'Etat finance la recherche à raison de 73%. La contribution du secteur privé est de 22%, et celle de la coopération internationale de 5%. Nous avons mandaté un cabinet pour une étude permettant de déterminer avec plus de précision la participation de chaque partie. Même s'il est important de rappeler qu'il y a 10 ans la part du privé n'était que de 6%, sa progression reste insuffisante. Dans la zone OCDE, par exemple, le privé participe dans les dépenses R&D à hauteur de 69%. Nombre de rapports internationaux démontrent une corrélation très claire entre la participation des acteurs privés dans le financement de la recherche et le degré de performance de celle-ci. Les opérateurs économiques ont tout à gagner à y investir, car ils seront les premiers à en bénéficier. Ce qui a boosté la recherche ailleurs, c'est ce rapprochement entre les milieux académiques et socioprofessionnels. □

Propos recueillis par  
Ahlam NAZIH



## A l'origine du 1er annuaire des unités de recherche au Maroc

JAMILA EL ALAMI est une EMISTE. Elle a décroché son diplôme d'ingénieur de l'école historique, en Procédés Industriels et Automatique, en 1985. Son titre en poche, elle opte pour un certificat préparatoire à la recherche, suivi d'un doctorat en sciences appliquées obtenu au sein de la même école. Dans les années 80, les médecins et ingénieurs sont obligés de passer par un service civil de deux ans. El Alami choisira de l'effectuer au sein du CNRST, à l'époque dénommé Centre national de coordination et de planification de la recherche scientifique et technique. Après un an au centre, elle est intégrée en tant que maître-assistant. Son premier salaire,

elle s'en souvient encore: 1.864 DH. Elle dirigera des équipes pluridisciplinaires pour réaliser plusieurs projets. Parmi eux, l'élaboration du premier annuaire des unités de recherche au Maroc, édité en 1995, et le premier annuaire des chercheurs marocains (1997), un travail colossal dans l'ère «pré-internet». «Je me rends compte aujourd'hui que ce travail, qui n'a pas été actualisé depuis, devrait être mis à jour», confie la directrice du CNRST.

### Numéro 2 du centre en 2018

En septembre 1997, elle intègre l'Ecole supérieure de technologie

(EST) de Salé. Impliquée dans toutes les instances pédagogiques et de gestion administrative de l'établissement, et même de l'université, elle acquiert une grande expérience. Elle participera au montage de l'un des deux premiers laboratoires de recherche de l'EST: Laboratoire d'Analyse des Systèmes, de Traitement de l'Information et du Management Industriel (LASTIMI). Il sera ensuite intégré, en 2009, au centre d'études doctorales de l'EMI. Août 2018 marquera le retour de Jamila El Alami au CNRST en tant que numéro 2, avec le titre de chef de département des Affaires Scientifiques et Techniques. En août 2020, elle sera nommée directrice de l'établissement. □